



Votre guide du vaccin contre le VRS pour les personnes âgées

Comment se protéger
en se faisant vacciner
contre le virus
respiratoire syncytial
(VRS) ?



Informations sur le vaccin gratuit contre le VRS pour les personnes qui :

- ont eu 75 ans le 1er septembre 2024 ou après cette date
- avaient déjà entre 75 et 79 ans au 1er septembre 2024

Qu'est-ce que le VRS ?

Le virus respiratoire syncytial (VRS) est une maladie infectieuse des voies respiratoires et des poumons. L'infection par le VRS provoque souvent des symptômes similaires à ceux d'un rhume, notamment une toux, des maux de gorge, des éternuements et un écoulement ou une obstruction nasale. Elle peut également provoquer une respiration sifflante ou un essoufflement et conduire à une pneumonie et à d'autres affections potentiellement mortelles. Il n'existe pas de traitement spécifique et la plupart des infections disparaissent d'elles-mêmes. Chaque année, des milliers de personnes âgées doivent être hospitalisées en raison du VRS, et certaines d'entre elles en meurent. Le VRS peut être plus grave chez les personnes souffrant de maladies cardiaques ou pulmonaires ou immunodéprimées.

L'infection par le VRS est fréquente chez les jeunes enfants, mais elle est plus grave chez les nouveau-nés et les personnes âgées.



Comment attrape-t-on le VRS ?

Les infections par le VRS peuvent survenir tout au long de l'année, mais les cas sont plus nombreux en hiver.

Le VRS peut se propager par la toux et les éternuements. Vous pouvez aider à prévenir la propagation du virus en vous couvrant la bouche et le nez lorsque vous toussez ou éternuez (idéalement avec un mouchoir en papier ou dans le pli de votre coude) et en vous lavant les mains fréquemment pour réduire le risque de contracter le virus. Même avec ces mesures, il peut être difficile d'éviter une infection par le VRS.

Le meilleur moyen de se protéger est de se faire vacciner.

Comment fonctionne le vaccin ?

Presque toutes les personnes âgées auront eu plusieurs infections par le VRS au cours de leur vie. Une seule dose de vaccin contribuera à renforcer la protection lorsque vous atteindrez un groupe d'âge pour lequel le risque d'infection grave par le VRS est le plus élevé.

Y a-t-il d'autres personnes éligibles pour le vaccin contre le VRS ?

Les femmes enceintes se voient également proposer le vaccin pour protéger leur bébé contre le VRS. Vous pouvez consulter le guide du vaccin contre le VRS pour les femmes enceintes sur :

www.gov.uk/government/publications/respiratory-syncytial-virus-rsv-maternal-vaccination

Dois-je me faire vacciner chaque année ?

Non, une seule dose devrait vous offrir une bonne protection pendant quelques années.



Qui doit se faire vacciner contre le VRS ?

Toutes les personnes qui atteindront l'âge de 75 ans à partir du 1er septembre 2024 se verront proposer une dose unique de vaccin contre le VRS. Cela s'explique par le fait que les adultes plus âgés sont plus exposés aux complications graves du VRS. Vous pouvez encore vous faire vacciner jusqu'à la veille de vos 80 ans.

Pour la première année du programme, le vaccin sera également proposé aux personnes déjà âgées de 75 à 79 ans le 1er septembre 2024 dans le cadre d'un programme de rattrapage.

Qu'en est-il des personnes âgées de moins de 75 ans ?

Les personnes plus jeunes se verront proposer le vaccin lorsqu'elles atteindront l'âge de 75 ans.

Puis-je recevoir le vaccin contre le VRS en même temps que le vaccin contre le COVID-19 ou la grippe ?

Le vaccin contre le VRS ne peut normalement pas être administré lors du même rendez-vous que le vaccin contre le COVID-19 ou la grippe.

Dans certaines situations cliniques, votre médecin ou votre infirmière peut les administrer en même temps.

Puis-je recevoir le vaccin contre le VRS en même temps que le vaccin contre le zona ou le pneumocoque ?

Oui, vous pouvez recevoir ces vaccins en même temps.

Le vaccin est-il contre-indiqué pour certaines personnes ?

Presque tout le monde peut se faire vacciner, mais informez le médecin ou l'infirmière si vous avez déjà eu une allergie grave à un vaccin ou à l'un de ses composants.

Si vous souffrez d'une maladie bénigne telle qu'un rhume, vous pouvez recevoir le vaccin, mais si vous êtes très malade ou si vous avez de la fièvre, le médecin ou l'infirmière pourrait vous conseiller d'attendre d'être rétabli.

Le vaccin me protégera-t-il complètement ?

Il a été démontré que le vaccin réduit le risque de contracter la maladie à VRS. Comme pour tous les médicaments, aucun vaccin n'est parfaitement efficace et certaines personnes peuvent contracter le VRS malgré la vaccination. Si vous contractez le VRS, la maladie devrait cependant être moins grave.

Combien de temps dure la protection ?

Dans les études cliniques, le vaccin contre le VRS a fourni une bonne protection pendant au moins 2 ans, et on s'attend à ce qu'elle dure plus longtemps.

Existe-t-il des effets secondaires ?

Il est possible que vous ressentiez une douleur, une rougeur ou un gonflement au point d'injection pendant un jour ou deux après la vaccination.

Au cours de la première saison d'utilisation aux États-Unis, plus de 12 millions de doses ont été administrées. Une pathologie rare du système nerveux, connue sous le nom de syndrome de Guillain-Barré et entraînant une faiblesse, a été signalée dans environ 10 cas pour chaque million de doses administrées. Cette pathologie survient également après un certain nombre d'infections courantes et certains vaccins, mais dans l'ensemble, il est plus sûr de se faire vacciner que de risquer de contracter une infection potentiellement grave causée par le VRS.

Que dois-je faire maintenant ?

Votre cabinet médical (GP) vous contactera pour prendre rendez-vous pour vous faire vacciner contre le VRS lorsque vous atteindrez l'âge de 75 ans.

Si vous avez entre 75 et 79 ans et que vous n'avez pas reçu d'invitation, contactez votre cabinet médical pour prendre rendez-vous afin de vous faire vacciner contre le VRS.

Sources d'informations complémentaires

Vous pouvez consulter la notice d'information du vaccin contre le VRS, appelé Abrysvo, sur :

[www.medicines.org.uk/emc/
product/15309/pil](http://www.medicines.org.uk/emc/product/15309/pil)

Si vous avez des questions supplémentaires, parlez-en à votre infirmière, à votre médecin généraliste (GP) ou à votre équipe médicale.



Vous pouvez également signaler des effets secondaires suspectés sur le site Yellow Card, en appelant le 0800 731 6789 (de 9 h à 17 h du lundi au vendredi) ou en téléchargeant l'application Yellow Card.

www.mhra.gov.uk/yellowcard